



Banque d'Épreuves

ATOUT+3

1^{ère} session

Concours 2010

Inscription sur le site : www.concours-atoutplus3.com

du 7 décembre au 25 janvier 2010

Renseignements : 0810 40 32 72 et
Rubrique « Nous contacter » sur le site d'inscription

GUIDE UTILISATEUR ***Inscription en ligne***

Rappels importants

Réalisez vous-même votre inscription en ligne. Ne déléguiez pas cette opération à une tierce personne.

Conservez soigneusement le numéro d'inscription et le code signature confidentiel qui vous ont été attribués. Évitez de les communiquer à des tiers.

Consultez fréquemment votre messagerie, des informations confidentielles et urgentes peuvent vous être envoyées à cette adresse.

Les transactions sensibles sont effectuées sous un mode sécurisé afin d'assurer la confidentialité nécessaire.

Vous avez la possibilité de contacter à tout moment la Direction des Admissions et Concours en utilisant l'outil de messagerie « nous contacter ».

Les documents à imprimer sont proposés au format PDF et nécessitent un logiciel " Adobe Reader®" pour être affichés (logiciel gratuit).

VOTRE INSCRIPTION DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE VALIDEE AVANT LE 25 janvier 2010

Etape N°1 PAGE D'AUTHENTIFICATION

- L'accueil propose deux choix au candidat : « Première visite » et « **Accès à mon dossier** ».
Tant que le candidat n'a pas complété la première partie de son inscription, il ne possède aucun identifiant lui permettant d'accéder à son dossier. Il doit cliquer sur le bouton **OK** en regard de l'intitulé « Première visite » pour commencer une procédure d'inscription.

Etape N°2 IDENTITE

- Saisie des données personnelles (nom, prénom, autres prénoms, civilité, et date de naissance).
Après enregistrement, il est demandé au candidat d'entrer ces renseignements une deuxième fois afin de confirmer la validité de la saisie.

Etape N°3 ETAT CIVIL

- Saisie de la commune, du département et du pays de naissance, ainsi que de la ou des nationalité(s).

Etape N°4 COORDONNEES

- Saisie de l'adresse, de la commune, du pays, et des numéros de téléphone.

Etape N°5 E-MAIL

- Saisie d'une adresse e-mail valide (nécessaire à la communication avec la Direction des Admissions et Concours).

Etape N°6 IDENTIFIANTS

- L'enregistrement de l'adresse e-mail fait apparaître le **numéro d'inscription** et le **code signature confidentiel** indispensables pour consulter, modifier, ou valider le dossier du candidat.
IMPORTANT : ces numéros seront également utiles pour accéder à la convocation aux épreuves écrites.
- Afin de continuer l'inscription, le candidat doit consulter sa messagerie. Un e-mail lui aura été envoyé (à l'adresse qu'il a indiquée à l'étape N°5) comportant un code d'activation. Saisir ce code et cliquer sur le bouton « Activer » .

Etape N°7 REPRESENTANTS LEGAUX

- Le candidat mineur doit saisir les noms, prénoms, et coordonnées de ses représentants légaux.

Etape N°8 SCOLARITE DE TERMINALE

- Le candidat en classe terminale devra saisir l'établissement fréquenté.
Deux choix de recherche sont proposés : "recherche par nom" ou "recherche géographique".
- Le candidat devra sélectionner la série de sa Terminale, ainsi que la spécialité et les options suivies.

Etape N°9 BAC – BOURSE – HANDICAP – C.S.P.

- Le candidat titulaire du baccalauréat devra saisir le mois et l'année d'obtention de son bac, sa mention, ainsi que le numéro INE/BEA (pour les candidats en possédant un), le cas échéant il doit renseigner sa « Scolarité actuelle » en saisie libre.
- Le candidat boursier doit fournir à la DAC la photocopie de l'attestation nominative d'attribution de bourse de l'année en cours. Seuls les titulaires d'une bourse nationale des lycées (élèves en terminales) ou d'une

bourse de l'Enseignement Supérieur Français (étudiants en formation post-bac) sont considérés comme boursiers.

- Pour tout candidat déclarant un handicap, les éléments à fournir sont détaillés dans le document "Demande d'aménagement d'épreuves" (dans la rubrique liste des impressions).
- Le candidat doit saisir la Catégorie Socio-Professionnelle de ses parents.

Etape N°10 BANQUES – CONCOURS – OPTIONS

- La Banque Atout+3/1ère session vous sera proposée.
- Le candidat est invité à déterminer les concours qu'il souhaite présenter.
- Pour connaître le montant des frais à acquitter pour chaque concours, cliquez sur l'onglet « droits d'inscription ». Le montant total à payer pour l'ensemble des concours sélectionnés est calculé automatiquement par un simple clic sur le bouton « Recalculer ».

Le candidat doit préciser :

- son choix de langue pour la seconde langue vivante écrite.

ATTENTION :

L'anglais est obligatoire pour la première langue vivante écrite.

- sa ville/centre de concours pour l'ensemble des épreuves écrites.

Etape N°11 MODES DE PAIEMENT

- Le mode de paiement obligatoire est le règlement par carte bancaire (paiement en ligne sécurisé). Le candidat doit cliquer sur le bouton « Lien vers le paiement en ligne » afin d'être redirigé sur le site sécurisé de paiement par carte bancaire. Une fois ce paiement accepté, le candidat pourra éditer son « bordereau pièces justificatives ».

Rappel : les informations nécessaires au paiement font l'objet d'une transaction sécurisée.

Etape N°12 INFORMATIONS DIVERSES

- Il est demandé aux candidats de tenir à jour en permanence l'ensemble des coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone,...) permettant de les joindre jusqu'à la diffusion des jurys d'admission.

Etape N°13 VALIDATION

- Le candidat a le choix soit d'imprimer le récapitulatif de son dossier, soit de le recevoir par e-mail pour pouvoir l'imprimer ultérieurement. Au bas de ce récapitulatif un code de validation du dossier lui sera fourni.
- Pour valider l'inscription, le candidat doit indiquer son « code de validation ».
- Une fois la validation effectuée, le candidat peut toujours modifier les éléments de son dossier (à l'exception de son identité). Dans ce cas, il devra revalider son dossier après chaque modification.

Etape N°14 LISTE DES IMPRESSIONS

- Cette rubrique répertorie tous les documents à imprimer par le candidat.

Etape N°15 ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- L'ensemble des pièces demandées devra être envoyé avec le bordereau « Pièces justificatives (signé) » directement à la DAC. L'envoi de ces pièces confirme votre inscription.
- Le bordereau « Pièces justificatives » devra être signé par le candidat (ainsi que par son représentant légal s'il est mineur).

Rappel : parmi les pièces obligatoires à joindre, une photocopie de la carte d'identité ou passeport, une photocopie du BAC ou certificat de scolarité (élèves de terminale), une photocopie de la JAPD ou un certificat de position militaire...

L'envoi sera effectué à la :

Direction des Admissions et Concours – CCIP
Concours Atout+3 – 1ère session
1 rue de la Libération - BP 31
78354 Jouy en Josas Cedex

Rappel :

Date limite d'envoi des pièces justificatives à la DAC le mardi 26 janvier 2010, le cachet de la poste faisant foi.